

Le démagogue Mélenchon utilise la mort de Traoré pour stigmatiser les gendarmes

Réagissant au décès d'un individu nommé Adama Traoré le 19/07/2016 dans le Val-d'Oise, peu de temps après son interpellation par les services de gendarmerie en marge d'une affaire d'extorsion de fonds en bande organisée, Jean-Luc Mélenchon dénonce sur son blog de campagne une « militarisation de l'action policière ».

Pour mémoire, Adama Traoré est décédé dans la cour de la brigade de gendarmerie de Persan à l'issue d'un malaise. Sa famille, à commencer par son frère Bagui Traoré (qui était mis en cause dans l'enquête initiale), a immédiatement dénoncé sans preuve des violences de la part des gendarmes, déclenchant ainsi plusieurs nuits d'émeutes dans les communes environnantes (attroupements armés, incendies volontaires, jets d'objets incendiaires sur les forces de l'ordre...). Ces violences urbaines, bien entendu, n'ont pas été dénoncées par Jean-Luc Mélenchon.

S'agissant des circonstances de la mort d'Adama Traoré, deux autopsies (l'une à la demande du parquet, l'autre à la demande de la famille) n'ont pas permis de mettre en évidence de quelconques violences subies par l'intéressé, démentant ainsi la version de son frère Bagui (ayant affirmé aux médias que les gendarmes l'avaient « boxé »). Par ailleurs, des analyses toxicologiques permettent d'affirmer la toxicomanie de l'intéressé, sans expliquer son décès (des infections de plusieurs organes et une hypertermie ayant toutefois été mises en évidence par les médecins). Bref, rien qui incrimine les gendarmes.

Mais alors que plusieurs enquêtes sont en cours, que le défenseur des droits s'est également saisi de l'affaire, la récupération politique n'a pas tardé, et la surenchère sur fond de communautarisme ne cesse d'atteindre des sommets, à en rendre jaloux les plus férus alpinistes.

En effet, dernièrement, la famille du jeune homme décédé a obtenu que le corps soit inhumé au Mali (il n'est pas malien), et en a appelé aux autorités maliennes pour diriger l'enquête... Plus récemment, le CRAN, la version française des « Black Panthers » des années 60, prétendant défendre le « peuple noir », a décidé de déposer plainte et de se constituer partie civile. Vous l'aurez compris, pour ces gens, qui affirment vouloir obtenir la « vérité », rien n'est moins important que de faire valoir la leur : l'homme est mort parce qu'il était noir. Une vaste fumisterie !

Il n'en fallait pas moins à notre Mélenchon national pour s'ériger en porte parole des « opprimés » (comprenez : celles et ceux qui pourrissent quotidiennement votre vie), en fustigeant cette « militarisation policière », affirmant qu'on « ne doit pas mourir dans une interpellation ».

Jean-Luc Mélenchon devrait considérer ces quelques points :

- A l'évidence, l'interpellation, le menottage, et la conduite au service d'un individu n'a pas pour but de lui donner la mort, mais une présentation à l'Officier de Police Judiciaire de permanence afin qu'il prenne une mesure de garde à vue en avisant le Procureur de la République.
- Les gendarmes, même s'ils ont été rattachés au Ministère de l'Intérieur, sont et restent des militaires. La « militarisation de leurs méthodes » dénoncée est donc d'une stupidité qui n'a d'égale que la démagogie de celui qui tient ces propos.

- Dans la pratique, le nombre de policiers et gendarmes blessés en service, en particulier du fait des guérillas urbaines déclenchées par les amis d'extrême gauche du sieur Mélenchon, n'a jamais été aussi important (plus de 250 blessés chez les seuls policiers depuis le début de l'année), ce qui devrait atténuer un peu les accusations gratuites lancées par le député-candidat.
- La nature et le nombre d'enquêtes en cours promet aux gendarmes ayant procédé à l'interpellation, dont l'issue a été dramatique, des années de procédure (à l'instar de l'affaire de Clichy-sous-Bois, où les policiers mis en cause ont été relaxé définitivement 10 ans après les faits).

En somme, Jean-Luc Mélenchon ne s'attache pas à la réalité des faits, mais s'emploie à utiliser des propos dont la seule vocation est de plaire à son « cœur de cible » : la communauté à laquelle il s'adresse. Cette communauté qui se pose en victime, sans qu'il ne soit divulgué le nombre de celles qui subissent leurs exactions. Cette communauté qui voudrait faire croire à l'opinion que la France, c'est l'Afrique du Sud sous l'apartheid, ou encore qu'ils vivent dans des « ghettos » à l'américaine...

C'est sans compter les investissements considérables qui ont été faits dans nos banlieues. C'est sans compter les aides systématiques dont bénéficient ceux qui se plaignent. C'est sans compter l'incommensurable mansuétude dont bénéficient aujourd'hui cette catégorie de la population qui ne respecte rien ni personne, pour ne pas dire, dans le cas d'espèce, qui nous déteste littéralement pour ce que nous sommes à leurs yeux : des « sales blancs esclavagistes ».

C'est pourquoi il faut aujourd'hui dire les choses avec pragmatisme et discernement : Jean-Luc Mélenchon est au

populisme, selon sa définition première, ce que Victor Hugo est à la langue française (le génie en moins) : une sommité.

Déplorer la mort d'un jeune homme ne justifie pas les violences, les caricatures de tout ordre et la flatterie adressée à ceux qui sont la cause de l'insécurité de nos compatriotes. Cela ne justifie pas non plus de faire un pont d'or au communautarisme exacerbé qui est l'une des causes du malaise social qui ne cesse de croître dans notre pays. Cela ne justifie pas enfin de stigmatiser l'action des forces de l'ordre, qui sont sur tous les fronts, et qui chaque jour participent comme elles le peuvent et avec les moyens qu'on leur donne à consolider la digue on ne peut plus fragile qui permet de maintenir la paix sociale en France.

Vous l'aurez compris, à travers l'affaire Adama Traoré, Jean-Luc Mélenchon a une fois de plus prouvé qu'il était un prêcheur, un pur produit de sa caste, un membre assumé de ce que les Français sont de plus en plus nombreux à vomir : un politicien.

Courage et soutien à nos forces de l'ordre, en particulier aux gendarmes, qui en l'espèce doivent affronter les conséquences de l'irresponsabilité des politiciens en matière de sécurité publique.

Sébastien JALLAMION